

CHARTRE DE QUALITE DES ACCUEILS DE LOISIRS (à destination des animateurs)

1- POSTURE PROFESSIONNELLE

- Politesse – Vocabulaire et tenue adaptés.
- Accueil (familles, élus, service jeunesse..) – Être avenants, aller vers les personnes, rassurer.
- Être motivé, dynamique, souriant et volontaire.
- Être disponible, écouter.
- Ne pas crier sur les enfants, être exemplaire, tolérant.
- Être ponctuel.

2- TRAVAIL EN EQUIPE

- Toujours informer le directeur de ce qui se passe (conflits, enfant blessé, etc...)
- Accepter d'un point de vue professionnel les remarques du directeur, ne pas les prendre avec l'affect.
- Chercher à progresser, se former sur ses manques. (échanges de pratiques, rechercher l'innovation, poser des questions..)
- Être capable de s'adapter (changement de groupe, d'activité, si nécessaire)
- Coopérer, s'entraider.
- Prendre en compte et valoriser chaque membre de l'équipe, refuser les « clans ».
- Rôle formateur des titulaires BAFA.

3- L'ANIMATION

- Accueil des familles, animé et dynamique (même durant les temps de garderie !)
- Travailler au service de l'animation (prise de rôle, déguisement, construction de décors..)
- Vos animations doivent être préparées la veille et prêtes à l'emploi à l'arrivée des enfants.
- Vous devez penser en priorité à la sécurité physique et morale des enfants.
- Lors d'un intercentre ou d'une prestation d'un intervenant, vous ne devez en aucun cas être passifs.
- Les moments de temps « libres » ne sont pas des moments « off » pour vous.

4) RESPECT DU MATERIEL ET DES LOCAUX

- Communiquer avec le personnel communal (respecter les contraintes de chacun)
- Rangement quotidien et nettoyage des activités.
- Attention au gaspillage des fournitures.
- Faire attention aux locaux ; communiquer avec le directeur dans le cas d'une dégradation.

5) RESPECT DU MATERIEL ET DES LOCAUX

- L'animateur représente la Pévèle Carembault : il en défend ses valeurs et met en pratique les objectifs éducatifs et pédagogiques qu'elle s'est fixée.
- Usage du téléphone : il est autorisé uniquement durant les temps de pause ou en cas d'urgence.
- Réseaux sociaux : Pas de photos d'enfants sur vos pages personnelles.
- Attention au droit à l'image (Pévèle Carembault)